



Rassemble toute personne attachée à
l'avenir de Bourges et de son agglomération

Bourges ++

L'association Bourges++ ouvre le débat.

Une mutuelle complémentaire santé pour ceux qui n'en ont pas ?

L'expérience du Conseil Départemental de la Nièvre

Invité : Alain Lassus, président du Conseil
Départemental de la Nièvre

Lundi 3 Décembre à 19 h 00



Espace Tivoli Initiatives

Rue du Moulon - Bourges

Entrée gratuite

Permettre à tous de se faire soigner.
Aujourd'hui, des collectivités s'engagent.

5 à 10 % de la population française ne cotiserait pas pour une mutuelle complémentaire. On estime aussi que 20 % de la population renoncerait à se faire soigner faute d'avoir les moyens suffisants pour payer les dépenses de santé. Malgré la mise en place, au cours du dernier quinquennat, de la complémentaire santé obligatoire pour les salariés, malgré l'élargissement de l'accès à la Couverture Maladie Universelle complémentaire (CMU-c) et à l'Aide à la Complémentaire Santé (ACS) certains de nos concitoyens n'ont pas de complémentaires et renoncent toujours aux soins..

Les salariés précaires, les travailleurs non-salariés, les personnes âgées sont les plus concernés.

Des villes et des départements facilitent l'accès à des complémentaires pour tous.

Les « mutuelles communales » ou « mutuelles départementales » se développent.

Faut-il s'engager ?

Comment faire ? Quels enjeux ? Quels résultats ?



**Avec vous, Bourges ++
ouvre le débat.**

Renseignements : 06 86 78 58 82